



ZA DU RENOUVEAU
17 RUE DU RENOUVEAU
78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

01.88.60.08.98
CONTACT@ISOLSCHOOL.COM

FORMATION MACHINES

INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE

Détails de la formation

Pour qui ?

- Entreprises d'isolation
- Professionnels du bâtiment
- Artisans (dirigeants et techniciens)

Pré requis

- Maîtrise du français
- Notions de base sur le domaine de l'isolation

Intervenants

- Formateur Machines : Clément Carel

Moyens pédagogiques

- PowerPoint et étude de cas pratiques tout au long de la formation (20% théorie - 80% pratique)

Evaluation

- QCM de validation des connaissances
- Examens de mise en pratique

Diplôme

- Nous délivrons une attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

1. Connaître les différents types de machines

- Machine électrique
- Machine thermique

2. Savoir installer sa machine

- Installation sur chantier
- Installation dans un véhicule
- Branchement des différents composants

3. Connaître les différents réglages machine

- Chargement du produit
- Vitesse d'apport et du produit
- Apport du produit dans l'écluse
- Propulsion de l'isolant

4. Savoir utiliser sa machine

- Réglage en fonction du chantier
- Rentabiliser son chantier
- Précaution d'utilisation

5. Savoir nettoyer sa machine

- Les différents accessoires
- La machine

6. Entretenir sa machine

- Entretien journalier
- Entretien hebdomadaire
- Maintenance préventive
- Maintenance curative

Informations pratiques

Lieu de la formation

- Dans nos locaux à Conflans Sainte Honorine
- Sur chantier et / ou dans votre entreprise*

Prix de la formation

- 400€ HT / pers. (Groupe de 4 personnes minimum)

Durée de la formation

- 1 jour = 7 heures
- Formation modulable et adaptée à vos besoins

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**FORMATION ÉLIGIBLE
PAR VOS OPCO**

« Déclaration d'activité enregistrement sous le n°11788449378 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

*Si la formation a lieu dans vos locaux ou sur un chantier :

Une salle de cours, une zone d'application ainsi que le matériel nécessaire en état de marche devront être mis à disposition par vos soins. Ces conditions sont nécessaires au bon déroulement de votre formation. Les frais du formateur sont à votre charge (déplacement, hébergement, repas).